



Section Randonnées du Jeudi rouges

Programme des sorties - saison 2016-2017

- 1-Jeudi 15 septembre : **De l'Hérault au ravin des Arcs**
P. F.T. : 7€ Durée : 5h00 Dénivelé : 540m Longueur : 13km
- 2-Jeudi 29 septembre : **Moules – Le ranc de Banès**
P. F.T. : 9€ Durée : 5h00 Dénivelé : 500m Longueur : 12,5km
- 3-Jeudi 13 octobre : **Les Aires – Le Pic de la Coquillade**
P. F.T. : 10€ Durée : 5h00 Dénivelé : 600m Longueur : 13km
- 4-Jeudi 27 octobre : **Les Cuns – Saint-Sauveur - Les Homs**
P. F.T. : 10€ Durée : 5h00 Dénivelé : 600m Longueur : 16km
- 5-Jeudi 10 novembre : **Puechabon – Le belvédère sur Saint Guilhem - Le pont du diable**
P. F.T. : 6€ Durée : 5h00 Dénivelé : 350m Longueur : 16km
- 6-Jeudi 24 novembre : **Cézas – La Jasse d'Audibert**
P. F.T. : 8€ Durée : 5h00 Dénivelé : 600m Longueur : 17km
- 7-Jeudi 8 décembre : **Logrian – Le Castellans : repas au Chêne blanc**(préinscription le 24/11)
P. F.T. : 7€ Durée : 4h00 Dénivelé : 300m Longueur : 11km
- 8-Jeudi 5 janvier : **Le Bosc – Soumont - Grandmont**
P. F.T. : 7€ Durée : 5h30 Dénivelé : 600m Longueur : 15km
- 9-Jeudi 19 janvier : **Causse de la Selle – Le Mas d'Agre – Le Mont-haut**
P. F.T. : 8€ Durée : 5h30 Dénivelé : 500m Longueur : 15km
- 10-Jeudi 2 février : **Soubès - Le cirque du bout du monde**
P. F.T. : 8€ Durée : 5h00 Dénivelé : 650m Longueur : 12km
- 11-Jeudi 16 février : **Le Château de Mont ferrand - Le Pic Saint Loup**
P. F.T. : 6€ Durée : 5h00 Dénivelé : 700m Longueur : 16km
- 12-Jeudi 2 mars : **Les Salces – Le Pas de l'Aze**
P. F.T. : 8€ Durée : 5h00 Dénivelé : 650m Longueur : 17km
- 13-Jeudi 16 mars : **Arboras – Le val Durand – Le Pic Baudille**
P. F.T. : 7€ Durée : 5h00 Dénivelé : 450m Longueur : 18km
- 14-Jeudi 30 mars : **Nant (Le Mas du Pré) – Les Canaules**
P. F.T. : 10€ Durée : 5h30 Dénivelé : 450m Longueur : 15km
- 15-Jeudi 13 avril : **Saint – Remy - Les Baux de Provence**
P. F.T. : 10€ Durée : 5h00 Dénivelé : 500m Longueur : 15km
- 16-Jeudi 27 avril : **Navacelles - Vissec**
P. F.T. : 10€ Durée : 5h30 Dénivelé : 750m Longueur : 16km
- 17-Jeudi 11 mai : **Pégairolles d'Escalette – Le pas de l'Escalette**
P. F.T. : 9€ Durée : 5h30 Dénivelé : 600m Longueur : 14km
- 18-Jeudi 25 mai (Ascension): **Les dentelles de Montmirail**
P. F.T. : 10€ Durée : 6h00 Dénivelé : 900m Longueur : 15km
- 19-Jeudi 8 juin : **Les Gorges de la Colombière**
P. F.T. : 10€ Durée : 6h00 Dénivelé : 850m Longueur : 15km
- mi- juin : **Séjour de fin d'année de Llanca (dates précisées ultérieurement)**

Le départ des randonnées aura lieu au centre de Lattes Parking du Monument aux morts à 8h précises

Les randonnées du jeudi « rouges » sont organisées un jeudi sur 2 à l'attention des pratiquants réguliers de la randonnée.

Nous pourrions être amenés à suivre ensemble des sentiers rocailloux ou accidentés, à parcourir des distances pouvant atteindre 20 Km ou à gravir des dénivelés jusqu'à 800 à 900m. Plusieurs randonnées nécessiteront d'emprunter des sentiers rocailloux avec continuité aléatoire et risque de passage en broussailles prolongé.

Certaines randonnées prévues au programme ne pouvant être réalisées qu'en cas de temps sec, les organisateurs proposeront en cas de sol gras ou de fort risque de pluie, des randonnées de substitution mieux adaptées aux conditions climatiques.

Ce changement de programme sera annoncé, dans la mesure du possible, par mail le mercredi après-midi précédant la randonnée.

Comme convenu avec l'ensemble des responsables des randonnées de Lattes Loisirs et Culture, la participation aux frais de co-voiturage est calculée pour l'année en cours sur la base de 0,065 euro par kilomètre de trajet aller et retour par personne à verser directement au conducteur du véhicule, pour 5 personnes maximum dans la voiture. Le montant de cette participation est indiqué (P.F.T. : X€) pour chaque sortie sur le tableau ci-contre.

Rappels :

- Se munir impérativement de chaussures de randonnée et d'un vêtement de protection contre la pluie.
- Emporter un pique nique et de l'eau en quantité suffisante.
- Lattes Loisirs et Culture a souscrit une assurance responsabilité civile qui couvre les adhérents pour le co-voiturage.
- Les conducteurs qui proposent des places dans leurs véhicules en co-voiturage devront avoir rempli un imprimé spécifique « co-voiturage » à remettre au responsable en début d'année.